

C.C.A.S. DE PUILBOREAU

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 19 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf mars, à 18h30, le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison du Puilborain sous la présidence de Monsieur Didier PROUST, Vice-Président.

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Étaient présents : Messieurs et Mesdames : Didier PROUST, Dominique RAMBAUD, Dominique COUDREAU, Denys SIMON, Stéphanie CASTELLON, Evelyne GENTET, Brigitte BESNARD, Julie DAUDIN, Dominique MALLET, Jean-Louis MARY, Gilles ANTONIO

Étaient excusés : Monsieur Alain DRAPEAU (Procuration à D. PROUST)
Madame Jocelyne ROCHETEAU

Secrétaire de séance : Madame Dominique RAMBAUD

Secrétaire auxiliaire : Madame Emeline BARBOTIN

Date de convocation : Le 05 mars 2025

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de la précédente séance
- Etude des demandes aides financières
- Etude des dossiers « Bourse au permis »
- Présentation du bilan d'activité 2024
- Débat d'orientation budgétaire
- Retour sur la galette des aînés
- Lancement « Une parenthèse hors du temps pour les aidants »
- Actions à venir
- Informations diverses

Monsieur Didier PROUST ouvre la séance et propose au Conseil d'Administration d'adjoindre le point suivant à l'ordre du jour : tarif des coffrets gourmands.

Le Conseil d'Administration accepte à l'unanimité cet ajout à l'ordre du jour.

Madame Dominique RAMBAUD précise qu'elle interviendra lors des informations diverses pour évoquer la Semaine Bleue.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le quorum étant atteint, Madame Dominique RAMBAUD est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Monsieur Didier PROUST présente le compte-rendu de la séance du 05 février 2025 et demande si les administrateurs ont d'éventuelles questions concernant la rédaction du procès-verbal.

Il ajoute qu'une synthèse du bilan d'activité a été transmise à tout le Conseil municipal. L'opposition a reconnu le travail mis en œuvre par le CCAS et a félicité les agents pour la restitution de leur travail.

La synthèse transmise portait sur le bilan quantitatif et non qualitatif afin de respecter la confidentialité de certaines actions. Les membres du Conseil municipal ont été interpellés par l'augmentation de + 19% des accueils physiques par les agents du CCAS.

Avec une telle augmentation, l'augmentation du personnel sera certainement à prévoir dans les années futures. En effet, la ville s'agrandit et le lien social est très important.

Les conclusions du rapport mis aux voix donnent le résultat suivant :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	12	0	0	0

ETUDE DES DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES

Echanges non diffusés

ETUDE DES DOSSIERS « BOURSE AU PERMIS »

Aucun dossier n'est à étudier lors de cette séance.

Monsieur Didier PROUST dit que plusieurs personnes ont retiré des dossiers de bourse au permis de conduire. Il rappelle que tous les demandeurs doivent avoir une auto-école pour que leur dossier soit validé.

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DE
L'EXERCICE 2024**

Monsieur Didier PROUST présente le compte de gestion et le compte administratif s'arrêtant comme suit au 31 décembre 2024.

libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	dépenses ou déficit (1)	recettes ou excédents (1)	dépenses ou déficit (1)	recettes ou excédents (1)	dépenses ou déficit (1)	recettes ou excédents (1)
COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL						
Résultats reportés		1 224,70		15 416,08	-	16 640,78
Opérations de l'exercice	350,33	2 322,63	149 949,55	153 285,43	150 299,88	155 608,06
TOTAUX	350,33	3 547,33	149 949,55	168 701,51	150 299,88	172 248,84
Résultats de clôture		3 197,00		18 751,96		21 948,96
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	350,33	3 547,33	149 949,55	168 701,51	150 299,88	172 248,84
RESULTATS DEFINITFS		3 197,00		18 751,96		21 948,96

Monsieur Didier PROUST rappelle que les administrateurs ont tous été destinataires du compte administratif, du compte de gestion et d'une note brève et synthétique du compte administratif 2024.

Le compte de gestion définitif a été transmis par le service de gestion comptable de Ferrières, et la concordance avec le compte administratif de la Commune a été vérifiée, en atteste les pages de résultats du compte de gestion transmis qui mentionnent exactement les données du compte administratif.

Pour le vote, Monsieur Didier PROUST sort de la salle. La Présidence est assurée par Monsieur Jean-Louis MARY.

Après en avoir délibéré, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER** le compte de gestion 2024 puis le compte administratif 2024 du budget principal présentés ci-dessus ;

Les conclusions du rapport mis aux voix donnent le résultat suivant :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	10	0	0	2

Déport : Didier PROUST

PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur Didier PROUST propose aux membres du Conseil d'Administration le projet du Budget Primitif 2025, tel qu'il peut se résumer comme suit :

- Section de Fonctionnement : dépenses et recettes s'équilibrent à 175 669,21€
- Section d'Investissement : dépenses et recettes s'équilibrent à 3 647,00€

Le projet de budget intègre l'excédent de fonctionnement 2024 reporté pour 18 751,96€ à l'article 002 et l'excédent de la section d'investissement 2024 de 3 197,00€ à l'article 001. La Commune versera une subvention de 151 772,25€.

Monsieur Didier PROUST lit la présentation brève et synthétique du budget primitif 2025.

Il précise que les frais fixes incluent les fluides du bâtiment, qui étaient jusqu'alors réglés par la Mairie. Désormais, ces frais sont englobés dans la subvention versée par la commune.

Madame Evelyne GENTET interroge sur la cotisation du GCSMS (Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale)

Monsieur Didier PROUST dit que le CCAS est engagé auprès du GCSMS jusqu'au 31 décembre 2025. La cotisation 2025 sera réglée sur l'exercice 2026.

Le CCAS de La Rochelle ne prend plus de nouveaux bénéficiaires. Monsieur Didier PROUST ajoute que le CCAS a bien fait de quitter le GCSMS.

Après en avoir délibéré, il vous est proposé :

- **D'ADOPTER** le budget principal :
 - 175 669,21 € en section de fonctionnement ;
 - 3 647,00 € en section d'investissement.

Et avec la reprise des résultats suivants :

- 18 751,96 € de résultat de fonctionnement reporté (002) ;
- 3 197,00€ de résultat d'investissement reporté (001).

Les conclusions du rapport mis aux voix donnent le résultat suivant :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	12	0	0	0

TARIF DES COFFRETS GOURMANDS

En 2024, le CCAS avait commandé 319 colis individuels et 155 colis couples pour un montant total de 8 350€. Le tarif du colis individuel était de 15€ et le tarif du colis couple était de 23€.

Projection 2025 +10% par rapport 2024	Tarif/ colis			
350 colis individuels	15,00 €	16,00 €	17,00 €	18,00€
170 colis couples	20,00 €	21,00 €	22,00 €	23,00€
Total budget	8 650€	9 170€	9 690€	10 210 €

L'article 6232 est crédité de 11 000€. Les dépenses déjà effectuées à l'article 6232 pour l'année 2025 sont de 563,54 € (galette des aînés). Pour la galette des aînés 2026, les dépenses pour l'animation, la location de vaisselle et les fournitures seront engagées sur l'exercice 2025.

Les crédits disponibles seraient d'environ 9650 €.

Le CCAS va effectuer une demande de devis auprès de plusieurs fournisseurs.

Monsieur Didier PROUST propose de demander des coffrets entre 15€ et 18 € pour des coffrets individuels, et entre 20€ et 23€ pour des coffrets pour couples.

Monsieur Denys SIMON fait remarquer que le CCAS n'a pas les moyens d'acheter des coffrets à 18€ et 23€ l'unité.

Madame Stéphanie CASTELLON demande si les fournisseurs respectent bien la tranche de prix demandée.

Monsieur Didier PROUST rappelle que l'année dernière, le CCAS avait demandé des propositions entre 15€ et 17€ pour les coffrets individuels et 20€ et 22€ pour les coffrets pour couples. Le CCAS avait fait le choix d'un devis à 15€ l'unité pour les coffrets individuels et 23€ l'unité pour les coffrets couples.

Il ajoute qu'il est important de conserver une qualité de coffrets. Pour un euro de plus, on peut avoir un produit de meilleure qualité. En fonction des tarifs, nous pourrions utiliser l'excédent et faire une décision modificative du budget.

Monsieur Denys SIMON propose les tranches suivantes :

- 15€ à 17€ pour les colis individuels
- 20€ et 23€ pour les colis couples

Monsieur Didier PROUST précise que l'on ne parle pas de 18€ pour les coffrets individuels.

Madame Evelyne GENTET demande quel est le budget de l'animation pour la galette des aînés.

Monsieur Didier PROUST répond que le budget global est de 1350 € pour la galette des aînés.

Madame Emeline BARBOTIN précise le montant de l'animation pour la galette des aînés 2025.

Monsieur Didier PROUST dit être favorable à la proposition de Monsieur Denys SIMON.

Madame Brigitte BESNARD demande si les sacs isothermes n'étaient pas plus onéreux que les autres contenants.

Monsieur Didier PROUST répond par la négative. Il ajoute que le carton est également très cher. Il précise que le courrier pour la demande devis mentionne la nécessité d'avoir deux propositions : l'une avec un coffret traditionnel et l'autre avec des produits salés et sucrés. Nous indiquons également que nous souhaitons avoir le choix entre plusieurs types de contenants.

Monsieur Dominique COUDREAU indique que les retours des bénéficiaires sont positifs concernant le sac isotherme.

Monsieur Didier PROUST précise que le CCAS et le Maire ont reçu des courriers de remerciements.

Monsieur Dominique COUDREAU souligne qu'il est important de ne pas avoir une baisse de la qualité.

Monsieur Didier PROUST explique aux administrateurs avoir échangé avec Guillaume KRABAL, Maire de Dompierre-sur-Mer, à propos du repas des aînés. Il organise un repas pour 450 personnes dans une salle polyvalente, avec un traiteur et 20 personnes au service. Cet événement a un coût, et les personnes se plaignent du bruit.

Il ajoute que cela représente trois fois le nombre de personnes présentes lors du réveillon du comité des fêtes. La salle polyvalente n'est pas un lieu adapté pour organiser de tels événements.

Madame Evelyne GENTET confirme que la salle polyvalente ne serait pas adaptée en termes d'acoustique, de cuisine, ni de chauffage.

Monsieur Didier PROUST précise que la distribution des coffrets est bien acceptée par la population, et que le repas des aînés est de moins en moins évoqué.

Monsieur Denys SIMON souligne que la galette des aînés reste un moment de convivialité important.

Madame Evelyne GENTET ajoute que la convivialité est essentielle.

Madame Dominique RAMBAUD évoque le coin café lors de la distribution des coffrets gourmands, qui a été très apprécié. Elle suggère qu'il soit renouvelé cette année.

Après en avoir délibéré, il vous est proposé :

- **DEFINIR** la tranche de tarif unitaire par coffret (individuel, couple) pour la demande de devis : de 15€ à 17€ pour les colis individuels et 20€ à 23€ pour les colis couples.

Les conclusions du rapport mis aux voix donnent le résultat suivant :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	12	0	0	0

INFORMATIONS DIVERSES

Madame Dominique RAMBAUD annonce que la Semaine Bleue aura lieu du 06 au 12 octobre 2025 sur le thème « Vieillir, une force à partager : les aînés nous avons besoin d'eux, ils ont besoin de nous ».

Elle évoque un désinvestissement de certaines structures. La première réunion partenariale a eu lieu avec le CCAS de Puilboreau, le CCAS de St-Xandre et l'association Espace Camaïeux.

Un budget de 100€ sera à prévoir par partenaire.

Le CCAS de St-Xandre n'a pas de bénévoles pour cette action.

Quelques idées ont émergé, telles que rester en lien et favoriser les échanges intergénérationnels, avec la mise en évidence de la grand-parentalité.

Monsieur Didier PROUST souligne que le désinvestissement de certaines structures n'est pas une bonne nouvelle. Il est toujours mieux de travailler avec les communes environnantes. Sur les actions de la Semaine Bleue, il y a toujours beaucoup de Puilborains impliqués.

Madame Dominique RAMBAUD dit que 25 Puilborains et 11 St-Xandrais ont participé à la Semaine Bleue, l'année dernière.

Monsieur Dominique COUDREAU informe les administrateurs que le Conseil d'Administration de la Banque Alimentaire a eu lieu le 21 février à Puilboreau.

Les ramasses représentent plus de 755 tonnes de produits. La Banque Alimentaire lutte contre les rebuts présents dans ces ramasses, ce qui représente environ 37 tonnes de marchandises à jeter.

La distribution alimentaire représente 3 483 000 repas, soit 246 000 bénéficiaires.

Il est important de souligner qu'un colis alimentaire pèse environ 9 kg avec notamment 31% Fruits et légumes, 29% féculents, 17% produits laitiers.

Monsieur Didier PROUST informe les administrateurs que la dernière collecte a connu une augmentation des dons.

Monsieur Dominique COUDREAU indique que la prochaine collecte aura lieu du 13 au 15 juin 2025.

Monsieur Didier PROUST demande s'il s'agit du week-end de la Pentecôte.

L'assemblée répond par la négative.

Monsieur Didier PROUST dit qu'il a visité, avec Anaïs FRAINEAU-ROUX, les locaux d'une association pour la distribution alimentaire à Jonzac. Les locaux sont grands et ils ont vu tout ce qu'il ne fallait pas faire.

La salle d'attente ressemble à celle d'un médecin. Il faut prendre un numéro puis être appelé au guichet (anti-agression) pour remplir un dossier afin que les bénévoles puissent apporter le colis alimentaire.

Les locaux sont pourtant adaptés pour la mise en place d'une épicerie solidaire. L'agglomération de Jonzac compte 22 communes ce qui représente 65 foyers.

Le CCAS de Puilboreau a 20 à 25 foyers (parfois 15 foyers) bénéficiant d'une aide alimentaire.

Madame Dominique RAMBAUD ajoute qu'elle a déjà covoiturée des bénéficiaires habitant loin pour transporter un colis alimentaire.

Monsieur Didier PROUST revient sur la visite de l'association et précise que cette dernière est en conflit avec l'association des Restos du Cœur présente sur le même site.

Monsieur Dominique COUDREAU précise que le fonctionnement des deux associations est différent.

Monsieur Didier PROUST ajoute que des bénéficiaires de la Banque Alimentaire peuvent également se rendre au Resto du Cœur.

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le mercredi 14 mai 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Vice-Président déclare la séance close à 19h55.

Le secrétaire de séance,
Dominique RAMBAUD

Le Président,
Alain DRAPEAU

NUMEROTATION DES EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS :

- 2025/03/04 Aide financière n°03-2025
- 2025/03/05 Aide financière n°04-2025
- 2025/03/06 Aide financière n°05-2025
- 2025/03/07 Approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2024
- 2025/03/08 Présentation et vote du budget primitif 2025

